



ABAFIM



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
 délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
 16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière (110 000€): QBE Insurance (Europe) LIMITED
 Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

Représentée par l'agent commercial indépendant
Mme Valérie Tripé
 Tél. : 06.73.88.80.21
 Inscrit au RCS de Pau Siret : 81788174100026

Inscription au registre
 des Mandats N° 25788

MANDAT SIMPLE DE VENTE
 SANS EXCLUSIVITE (avec faculté de rétractation)

Entre les soussignés :

- Mr Raymond-Pierre Dioné 304 rte de Bourg 40390 St Laurent de Gosse - mendi.dione64@gmail.com
- Mme Priscilla Vimbert 219 rte de Bellevue 40390 Ste Marie de Gosse - priscilol@hotmail.com
- Mr Christopher Vimbert 304 rte de Bourg 40390 St Laurent de Gosse - chris.vimbert@icloud.com
- Mme Carole Jacob 3 rue des Oyats A1 40530 Labenne- jcb.carole@yahoo.com
- Mme Sylvia Jacob 60 chemin Jauregia 64480 Ustaritz- jcb.sylvia@hotmail.com

- Mme Mendy Dioné 15 rue Perexune 64210 Bidart - mendi.dione64@gmail.com

Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour le compte de l'indivision DIONÉ, intervenant aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandatos par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété : (section et N° de parcelle cadastrale, N° de lot copropriété, et superficie privative (art. 46 de la loi du 10.07.1965) ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 m².)

Une maison sise 304 route de Bourg 40390 Saint Laurent de Gosse cadastrée section A parcelles 424, 463 et 425 totalisant 1312 m²

Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître.....

Séquestre :

La loi solidarité et renouvellement urbains du 13.12.2000 règlemente le versement visé ci-dessous (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CCH).

En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds ou valeurs qu'il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenus par le notaire, Maître à

CLAUSE PENALE : En cas de non-respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un acquéreur ayant été informé ou présenté, directement ou indirectement, de la vente du bien par le MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1152 du Code Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.

Clause particulière : la parcelle section A n° 463 totalisant 249 m² appartient à Mr Christopher Vimbert

Signature client:

Prix : Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est sauf accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de

(Chiffres) : 339 000 €,

(Lettres) : trois cent trente neuf mille euros.

Dont le Prix net propriétaire(s) : 320 000 € (trois cent vingt mille euros)

Honoraires : nos honoraires fixés à 6 % TTC, calculés sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, rachat de parts, ..).

Les Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres) : 19 000 €, (lettres) : dix neuf mille euros.

Plus-Values et T.V.A. : les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ci-dessus stipulé s'entend T.V.A.

AUCUN HONORAIRE NE SERA DU AU CAS OU LE MANDANT VENDRAIT SANS AUCUNE INTERVENTION DE LA PART DU MANDATAIRE.

ABAFIM

Tél. : 05.62.34.54.54 Fax: 05.62.34.66.60
 Site web: www.abafim.fr e-mail: contact@abafim.com